



1 maire,
1 architecte

Faisons battre le cœur de nos communes



L'architecture
**AU CŒUR
DE L'ACTION
LOCALE**

Manifeste pour
intégrer l'architecture
au projet communal

ORDRE
DES
ARCHITECTES





Placez l'Architecture au cœur de votre programme !

Pourquoi intégrer l'architecture dans les programmes aux élections municipales ?

Parce que les habitants attendent une qualité de cadre de vie

Les citoyens ont besoin de logements abordables, d'espaces publics agréables, de paysages préservés, d'un cadre de vie sain et d'une solidarité collective. L'architecture est l'outil qui donne corps à ces attentes et les transforme en projets concrets.

Faire confiance à l'architecture, c'est répondre directement aux préoccupations quotidiennes des habitants, tout en leur donnant la possibilité de participer aux décisions d'aménagements.

Parce que les communes ont besoin d'un récit vivant

Quand les programmes se ressemblent, l'architecture permet d'incarner une vision : une place réhabilitée, un quartier requalifié, un équipement innovant deviennent des emblèmes politiques. L'architecte permet de donner un récit et une identité forte au mandat.

Mettre l'architecture au centre, c'est proposer un projet culturel et politique fort qui fait preuve d'une connaissance du territoire et des attentes des habitants.

Parce qu'il faut investir collectivement et développer une économie locale et circulaire

Réhabiliter coûte souvent moins cher sur la durée que reconstruire. Concevoir des bâtiments sobres, réversibles et adaptés réduit les charges d'entretien et énergétiques. Les filières locales de matériaux et de construction créent des emplois durables et non délocalisables.

Investir dans l'architecture, ce n'est pas une dépense de prestige, c'est un choix économique efficace et générateur de retombées locales. C'est également une discipline créatrice de filière.

Parce qu'il faut prendre soin du patrimoine et de l'histoire

Chaque commune a son patrimoine, qu'il soit monumental, vernaculaire ou paysager. L'architecture permet de le valoriser, de le transmettre et de le mettre en résonance avec les projets contemporains. Cette architecture du déjà-là peut également présenter un atout touristique, porteur d'identité.

Faire de l'architecture un axe du programme, c'est inscrire le mandat dans une continuité culturelle et donner une fierté collective aux habitants.

Parce qu'il faut être responsable et anticiper les transitions

Les élus municipaux doivent répondre à des défis inédits : adaptation climatique, vieillissement démographique, équité, sobriété foncière, préservation du vivant, rapprochement des bassins d'emplois et des bassins de vie, relocalisation des savoir-faire, réindustrialisation raisonnée en conciliant industrie, décarbonation et biodiversité. L'architecture offre des solutions concrètes pour transformer ces contraintes en opportunités.

L'architecture est un outil stratégique pour piloter les transitions écologiques, sociales et économiques de la commune.

10 propositions de l'Ordre des architectes pour accompagner l'Action Locale

1 INVENTER DE NOUVEAUX RÉCITS TERRITORIAUX

Faire de l'architecture le langage qui redonne du sens et de la cohérence à la transformation des villes et des villages.

S'engager pour l'architecture, c'est donner à votre commune un avenir désirable, sobre et équitable.

C'est offrir à vos habitants un cadre de vie qui conjugue beauté, justice sociale et résilience écologique. Inscrivez votre mandat dans une vision politique qui dépasse l'urgence pour construire un futur partagé et optimiste !

2 INSCRIRE L'ACTION MUNICIPALE DANS L'HÉRITAGE DE LA LOI DE 1977 SUR L'ARCHITECTURE

Reconnaître l'intérêt public de l'architecture comme bien commun et moteur des 50 prochaines années.

3 RÉPARER PLUTÔT QUE DÉMOLIR

Privilégier la réhabilitation, l'intensification des usages et la réversibilité des équipements pour économiser foncier et ressources, tout en valorisant l'existant.

4 FAIRE AVEC UN CLIMAT EN MOUVEMENT

Anticiper les risques et dessiner des territoires résilients, sûrs et attractifs.

5 GARANTIR UN LOGEMENT POUR TOUS

Créer les logements dont la société a besoin, accessibles, abordables et de qualité pour tous et pour tous les moments de la vie.

6 PRÉSERVER LES PAYSAGES PAR LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Accompagner les collectivités publiques dans la gestion du territoire français comme patrimoine commun de la nation.

7 RÉINDUSTRIALISER PAR L'ARCHITECTURE

Concevoir des lieux de production de l'économie locale et circulaire, qui soutiennent les filières et l'innovation.

8 RÉPONDRE AU VIEILLISSEMENT, AUX BESOINS DE SANTÉ ET D'ÉDUCATION

Offrir des lieux de soins, apaiser les espaces publics et renforcer la qualité de vie de toutes les générations dans tous les territoires.

9 RENFORCER LA DÉMOCRATIE DU PROJET

Associer habitants et acteurs locaux autour de choix partagés et durables.

10 METTRE L'IA AU SERVICE DU PATRIMOINE ET DES SAVOIR-FAIRE

Maîtriser les outils numériques pour valoriser la diversité culturelle et constructive de chaque territoire.



1 maire, 1 architecte

Faisons battre le cœur de nos communes



Lancé par le Conseil national de l'Ordre des architectes, le dispositif « 1 maire, 1 architecte » offre à chaque maire un accès à un accompagnement personnalisé et des conseils éclairés reposant sur une ingénierie territoriale qualifiée.

Il rappelle la mission de service public dont est investie la profession d'architecte ainsi que son rôle de premier plan aux côtés des élus locaux, en tant que partenaires de confiance et apporteurs de solutions.

Plus d'informations : 1maire1architecte.org/

#1maire1architecte

ORDRE
DES
ARCHITECTES

